

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2019/17 Paraphe : FS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2019/10	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 14

POUR : 14 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-huit mars deux mille dix-neuf, à 17h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 08/03/2019

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et MM Claude ADAM, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Dominique CARPENTIER, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire du 15/12/16 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures ;

Bénéficiaires	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
Mme DUVAL Lucienne	8 Rue de la Providence 08310 SAINT ETIENNE A ARNES	PO	Toiture	17 420,98 €	10 000,00 €	1 500,00 €
Mme DARCQ Suzel	5 Rue de Belleville 08400 TOGES	PO	Façade	4 419,97 €	2 465,15 €	369,77 €
M. Mme WEIRIG Benjamin	M. Mme WEIRIG Benjamin 12 Grande Rue 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES <u>Adresse logement concerné :</u> 4 Rue du Chemin Salé 08400 VOZUIERS	PB	Façade	4 676,84 €	4 676,84 €	701,53 €
TOTAL			3	26 517,79 €	17 141,99 €	2 571,30 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le - 2 AVR. 2019
et de sa publication ou notification le